



LEGENDE

- R** Zone rouge inconstructible
- B** Zone bleue soumise à des mesures de prévention.



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'EQUIPEMENT DE LA MOSELLE

PREFECTURE de la MOSELLE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

VU pour approbation le 11 mai 1988
N° 89-017 du 9 MAI 1988
LE PREFET
DE LA REGION LORRAINE DE LA MOSELLE
G. S. G. G. G.

Photo: Françoise de DIEZEL

PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS

(mouvements de terrain)

COMMUNE DE PLAPPEVILLE
ZONAGE P.E.R.



PUBLICATION : 17-5-1988
ENQUÊTE PUBLIQUE du 29-8-88 au 29-9-88
APPROBATION :
MODIFICATIONS :

Établi en
SEPT. 1987
Par SAU/AE